



Service de néonatalogie
intensive

BIENVENUE AU SERVICE DE NÉONATOLOGIE INTENSIVE



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

BROCHURE
À L'ATTENTION DES PARENTS

Chers parents,

Votre enfant vient d'être admis au Service de néonatalogie intensive où une prise en charge spécialisée lui est assurée.

Le but de cette brochure est de vous aider à comprendre le fonctionnement du service ainsi que les soins apportés à votre bébé.

Nous espérons qu'ainsi informés, vous vous sentirez mieux parmi nous.

Bien sûr, nous restons ouverts à toutes vos questions.

L'équipe du Service de néonatalogie intensive.

Votre enfant

Son prénom

Est né le à heures et minutes.

Il pèse grammes et mesure cm.

Son tour de tête est de cm.

Il est hospitalisé dans le Service de néonatalogie intensive des Cliniques universitaires Saint-Luc à Bruxelles, route 96 au 9^e étage.

Vous pouvez prendre de ses nouvelles de jour comme de nuit au numéro de téléphone suivant : +32 2 764 96 03.

Les renseignements concernant son état de santé ne seront donnés qu'à vous, ses parents, exclusivement.

Si vous n'avez pas visité le service, n'hésitez pas à interpeller l'équipe.

Votre présence auprès de votre enfant

En tant que parents, votre présence auprès de votre enfant est une priorité pour nous. Vous êtes les bienvenus 24h/24 à l'exception des heures ci-dessous, durant lesquelles se font les transmissions et changements d'équipe du service. Nous vous demanderons de patienter hors du service pour une question de confidentialité.

De 07:00 à ± 07:30

De 13:30 à ± 14:00

De 20:30 à ± 21:00

Visites

Vos parents, autres enfants, familles ou amis, peuvent également venir chaque jour, avec vous, de 16:30 à 17:30. Cependant, nous limitons le nombre de visiteurs à deux personnes par tranche horaire (les parents plus deux personnes extérieures maximum).

Afin de respecter le bien-être de votre bébé et de ses voisins, le nombre de personnes présentes au chevet de votre enfant est limité à deux à la fois, soit un parent et un accompagnant. Il va de soi que les visiteurs ne seront ni malades ni enrhumés et respecteront, eux aussi, l'intimité des autres bébés.

Sachez aussi que lors de soins ou situations exceptionnelles, chez votre enfant ou son petit voisin, les visites peuvent être interrompues ou élargies. Ces décisions rares ne sont prises que par l'infirmière ou le médecin.

Quelques règles à respecter dans le service

POUR ENTRER, VOUS DEVEZ :

- sonner et vous présenter au parlophone à la porte visiteurs à droite de l'entrée ;
- vous laver les mains puis les désinfecter dans le vestiaire parents (respecter les règles d'hygiène hospitalière affichées) ;
- nous vous demandons de ne pas toucher les autres lits et autres bébés, et ce afin d'éviter la transmission de certains germes ;
- nous vous prions également de rester auprès de votre enfant et de ne pas vous promener dans les différentes pièces du service, et ce afin de garantir l'intimité de chacun ;
- restez attentifs au fait que votre enfant et tous les autres patients ont besoin de beaucoup de calme et de repos. L'usage du téléphone doit être limité au strict nécessaire.

L'enfant prématuré : mieux le comprendre, mieux le connaître...

Votre présence auprès de votre enfant est essentielle pour son évolution. A vous de trouver, ensemble, la meilleure manière de prendre soin de lui.

Vous serez progressivement amenés à participer aux soins de votre bébé, et ce en fonction de son état de santé.

Vos petites attentions

Dès aujourd'hui, vous pouvez lui parler. Racontez-lui son histoire, parlez-lui de vos craintes, de vos tracas. Racontez-lui ce que vous ressentez.

Votre bébé ne comprend, certes, pas les mots, mais vos intonations lui sont familières, la musique de votre voix le rassurera et tout cet environnement deviendra, par magie, bien plus rassurant pour lui.

Très vite, vous vous rendrez compte que, aussi petit qu'il soit, votre bébé comprend beaucoup de choses.

Vous pouvez également lui apporter un mouchoir, une petite peluche ou un doudou que vous aurez préalablement lavé et éventuellement porté contre vous. Déposez-le près de sa tête et il se rappellera avec joie votre présence.

Des photos de famille, quelques dessins de ses frères et sœurs ou même des petites médailles peuvent venir personnaliser son environnement.

Une petite couverture de la maison pourra l'abriter de la lumière lorsqu'il est dans sa couveuse et le réchauffer lorsqu'il se blottira dans vos bras.

Le kangourou

Le portage peau à peau est primordial pour son développement. C'est-à-dire que, simplement vêtu de son lange, il sera placé contre votre peau. Cette situation va lui permettre de mettre tous ses sens en éveil. L'odorat lui fera redécouvrir votre odeur, le toucher lui fera sentir la douceur de votre peau, la vue vous rapprochera, l'ouïe le rassurera par le son de votre voix et les battements de votre cœur.

N'hésitez pas à nous interpeller pour le placer contre vous. Lorsqu'il sera plus stable, vous pourrez le faire vous-même.

L'alimentation

Quel que soit votre choix concernant l'alimentation (allaitement ou biberon), nous le respecterons.

Un biberon donné avec amour vaut mieux que le sein présenté à contre-cœur.

Si votre choix est celui d'allaiter, sachez que la séparation, la fatigue et le stress peuvent ralentir la mise en route de la lactation. Il est donc important de la stimuler au moins 6 fois par jour.*

Vous pourrez commencer des tétées d'apprivoisement entre 30 et 32 semaines. Cependant, votre enfant ne sera capable de boire réellement que vers 34 semaines. Avant ce terme, il n'arrive pas à coordonner la succion, la respiration et la déglutition.

* une brochure est disponible à ce sujet

Le sommeil

Votre enfant a besoin de dormir beaucoup. Parfois jusqu'à 22 heures par jour. Ce sommeil l'aide à grandir et à récupérer des stimulations et des soins. C'est la raison pour laquelle les soins infirmiers et médicaux seront adaptés à ses besoins et à son éveil.

Ce ne sera peut-être pas facile mais c'est important de laisser dormir votre bébé. Nous y veillerons nous aussi, pour lui.

La sortie

La durée de séjour de votre enfant va dépendre de son degré de prématurité et de son état de santé. Généralement, un bébé prématuré rentre chez lui quand il sait boire toutes ses quantités de lait nécessaire, respirer seul et maintenir sa tête.

Si Maman a été transférée d'un autre hôpital, votre enfant sera amené à y retourner dès que son état de santé ne requiert plus de soins intensifs*. Ce transfert se fait en ambulance, par une infirmière ou un médecin du service afin de transmettre le mieux possible les informations relatives à votre enfant. Nous sommes conscients que le changement d'hôpital peut vous perturber mais il s'agit d'une convention entre hôpitaux.

Avant sa sortie, nous vous demandons de nous apporter le CARNET ONE que vous avez reçu à la maternité. Nous pourrions ainsi le compléter et administrer à votre enfant ses éventuels vaccins.

Tous les renseignements concernant le lait, les vitamines, le sommeil et les rendez-vous chez le pédiatre vous seront donnés en temps utile.

Un document vous invitant à remplir un questionnaire de satisfaction en ligne vous sera également remis en fin de séjour, merci de le remplir afin d'améliorer encore et toujours la qualité de nos soins.

* voir brochure retransfert

Le droit aux meilleurs soins possibles est un droit fondamental pour l'enfant

Un enfant hospitalisé a le droit d'avoir ses parents ou leurs représentants auprès de lui, jour et nuit, quel que soit son âge ou son état, en fonction des possibilités du service et en accord avec l'équipe de soins, pour autant qu'il n'y ait pas de contre-indications relationnelles et que l'encadrement par le personnel soit suffisant et adapté par les autorités subsidiaires.

On informera les parents sur les règles de vie et l'organisation du service afin qu'ils soient partenaires des soins de leur enfant.

Les enfants et leurs parents ont le droit de recevoir une information sur la maladie et les soins, adaptée à leur âge et leur compréhension, afin de participer aux décisions les concernant.

On évitera tout examen ou traitement qui n'est pas indispensable. On essaiera de réduire au maximum les agressions physiques ou émotionnelles ainsi que la douleur. Sauf exception justifiée médicalement, les enfants ne doivent pas séjourner dans les services adultes.

L'hôpital doit fournir aux enfants un environnement correspondant à leurs besoins physiques, affectifs et éducatifs tant sur le plan de l'équipement que du personnel et de la sécurité.

L'équipe soignante doit être formée à répondre aux besoins psychologiques et émotionnels des enfants et de leur famille.

L'équipe soignante doit être organisée de façon à assurer une continuité des soins à chaque enfant.

L'intimité de chaque enfant doit être respectée.

L'enfant doit être traité avec tact et compréhension en toute circonstance

Notes personnelle

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE PÉDIATRIE
SERVICE DE NÉONATOLOGIE

CONTACT : +32 2 764 96 03



Cliniques universitaires
SAINT-LUC
UCL BRUXELLES

SUIVEZ-NOUS SUR



Éditeur responsable : Thomas De Nayer / Service de communication
(Caroline Bleus, Rudy Lechantre)
Photos : Hugues Depasse

Cliniques universitaires Saint-Luc
Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles
www.saintluc.be

© Cliniques universitaires Saint-Luc
Vous souhaitez vous inspirer de cette brochure ? Merci de nous contacter préalablement.